



Appel d'offres pour la sélection d'un bureau de formation pour la mise en œuvre d'un programme de formation en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le cadre du projet JEUN'ESS

Décembre 2024

1- Introduction

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) est une agence spécialisée des Nations Unies qui a pour mission de promouvoir les droits au travail, favoriser la création d'emplois décents, améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail. Sa structure tripartite constitue une plateforme unique pour promouvoir le travail décent pour tous les hommes et les femmes.

Le programme EU4YOUTH a pour objectif la contribution à l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes Tunisiens les plus défavorisés à travers une approche de développement local en particulier dans les zones préalablement identifiées sur des critères de développement.

Le projet JEUN'ESS mis en œuvre par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en partenariat avec le Ministère de l'Economie et de la Planification s'inscrit dans le cadre du programme EU4YOUTH (Programme d'Appui à la Jeunesse Tunisienne) financé par l'Union Européenne (Convention de financement entre le gouvernement Tunisien représenté par le Ministère de l'Economie et de la Planification et l'Union Européenne ENI/2018/041-142).

2- Contexte général

Les autorités tunisiennes, les partenaires sociaux, ainsi que la société civile considèrent la promotion et le renforcement des entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme une voie prometteuse. Le manque de ressources et d'expérience auquel sont confrontés les jeunes compromet les chances de réussite des initiatives individuelles dans les affaires. L'entrepreneuriat collectif sous la forme de coopératives, associations, groupes et/ou des entreprises sociales permet aux membres de réaliser des économies d'échelle, d'accroître leur pouvoir de négociation, et de faciliter l'accès au financement, aux ressources et aux marchés ; et ainsi faciliter la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Il a également été prouvé que les entreprises appartenant à l'ESS sont plus stables dans le temps, plus résilientes face aux crises et atteignent des niveaux de longévité plus élevés. Par ailleurs, en raison de leur structure de gouvernance participative et l'attention particulière qu'elles accordent à l'intégration sociale, ce mode spécifique d'entreprendre contribue également à la réduction des disparités régionales et joue un rôle important dans le développement économique et social local.

Cette profonde conviction de l'importance de l'ESS pour un développement durable s'est traduite par l'inclusion de la promotion de l'ESS par le Gouvernement dans le plan quinquennal de développement économique et social de la Tunisie (2016-2020) en tant que priorité stratégique. Ce rôle s'est vu à nouveau renforcé par la présence de références à l'ESS dans plusieurs documents nationaux stratégiques (le « contrat social » ; La Déclaration Nationale de l'Emploi ; L'Accord de Carthage de 2016 ; le Programme par Pays pour un Travail Décent (PPTD) pour la période 2017-2022). Les partenaires sociaux, à savoir l'organisation patronale (UTICA) et l'organisation syndicale (UGTT), soutiennent cette orientation stratégique.

Suite à un long processus de consultation tripartite (avec les différents départements ministériels et les partenaires sociaux) et une consultation publique ouverte (avec les organisations de l'ESS, les opérateurs dans l'ESS, les experts, les personnes ressources...) ; la loi de l'ESS a été adoptée par l'ARP le 16 juin 2020.

C'est dans ce cadre que le projet JEUN'ESS a mis en place trois approches pour promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire dans 7 gouvernorats de la Tunisie (Jendouba, Kef, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine, Gabès et Kébili). Ces approches stratégiques et opérationnelles traduisent la volonté du Gouvernement tunisien et les recommandations de l'Union Européenne en prenant en compte l'objectif principal de création d'emplois décents pour les jeunes dans les régions défavorisées à travers la promotion durable de l'Economie Sociale et Solidaire.

Les approches

1- **Le Re-Fund Challenge** : il consiste en la mise en place d'un cadre d'actions afin d'appuyer les Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire (OESS) déjà existantes. Ce dernier a permis de sélectionner 42 structures dans les sept gouvernorats cibles. Les structures sélectionnées ont été accompagnées à travers un processus comprenant l'évaluation des candidatures, des tests d'aptitudes, des visites sur le terrain, des incubations consistant à consolider les plans de continuité, les plans financiers, et enfin, des présentations devant un jury composé de partenaires institutionnels, sociaux et techniques. Les plans de continuité

ont ainsi été élaborés dans un objectif de sauvegarde (et de créations) d'emploi, de relance et de développement économique avec un suivi permettant d'assurer un rebond économique. Les projets retenus ont ainsi reçu des subventions pour soutenir leur développement, permettant ainsi de renforcer les capacités des structures en matière de production, de diversification (transformation) et de commercialisation, tout en consolidant et créant de nouveaux emplois dans les communautés locales.

2- **Le Social Innovation Fund** : il consiste en l'appui de jeunes tunisiens à développer des projets dans l'économie sociale et solidaire (ESS) et à créer des emplois durables dans les régions cibles du projet., Ce fonds cherche à stimuler l'innovation sociale en finançant des projets porteurs de changement et en apportant aux jeunes les ressources nécessaires pour concrétiser leurs idées. À travers un appel à projets, les candidats sélectionnés bénéficient d'une phase d'incubation de six mois, durant laquelle ils reçoivent des formations pratiques en gestion de projet, en développement de modèles économiques, et en compétences interpersonnelles. Ce soutien se poursuit après l'incubation, avec un accompagnement technique et financier pour les aider à s'installer durablement et à atteindre leurs objectifs. Outre le financement, le fonds accorde une attention particulière à l'inclusivité, en encourageant les candidatures de jeunes femmes et de personnes en situation de handicap, tout en privilégiant les projets ayant un potentiel de création d'emplois et de renforcement de la cohésion sociale.

3- Afin de garantir un processus complet permettant aux bénéficiaires d'accéder à de nouveaux marchés, **Le Market Fund** a été conçu pour venir en soutien au Social Innovation Fund et au re-Fund Challenge. Son objectif est de renforcer la capacité de commercialisation des initiatives de l'économie sociale et solidaire (ESS) et d'accompagner des projets pour améliorer leur accès au marché à travers des stratégies de transformation, de valorisation et de diversification de produits. Ce programme cible les structures de commercialisation déjà solidement implantées, qui joueraient le rôle de relais des produits des bénéficiaires du projet à l'échelle nationale et internationale. Dans cette optique, le Market Fund offre un espace d'incubation où se rencontrent les structures commerciales et les structures bénéficiaires du projet pour connecter les produits et améliorer la performance des plateformes de commercialisation et leur pénétration sur les marchés.

4- Les clubs LIMITL'ESS : ils ont été conçus pour sensibiliser les jeunes à l'économie sociale et solidaire (ESS) et les initier aux valeurs de solidarité, d'inclusion et d'innovation sociale. Ces clubs, développés en partenariat avec l'organisation ENACTUS (ENACTUS LIMITL'ESS) dans l'enseignement supérieur, et dans les maisons de jeunes et centres culturels (Generation LIMITL'ESS) ont pour mission de mobiliser et former les jeunes à l'entrepreneuriat collectif et aux initiatives communautaires. Les participants aux clubs LIMITL'ESS, animateurs et jeunes, bénéficient d'un encadrement qui combine des ateliers de formation et des activités pratiques. Ils apprennent à concevoir et à développer des projets ESS. Cette approche est conçue pour les encourager à proposer des solutions innovantes aux défis locaux et à créer un impact social positif au sein de leurs communautés. Les clubs organisent également des compétitions et des projets d'innovation pour renforcer l'engagement des jeunes et leur donner une première expérience de l'entrepreneuriat social et collectif. Au-delà de la formation, les clubs LIMITL'ESS visent à créer un réseau de jeunes engagés dans l'ESS, en leur offrant des opportunités de collaboration avec d'autres jeunes, des entrepreneurs et des mentors locaux. Ce programme a donc pour objectif de former une nouvelle génération de leaders communautaires, capables de contribuer activement au développement social et économique de leur région tout en faisant la promotion de valeurs telles que la durabilité et l'égalité.

Ces trois approches reposent principalement à chaque étape d'avancement sur l'utilisation d'outils et de méthodologies pertinents de l'OIT (par exemple, Think.COOP, Start COOP, My.COOP, Making Microfinance Work...) et l'identification (en amont), la formation, puis la participation des partenaires sociaux, des structures d'appui techniques et/ou financières, publiques ou privés (société civile) au niveau national et local. C'est à travers cette coordination que le projet peut garantir une transmission des mécanismes mis en place et de leur durabilité.

Enfin, la contribution à l'émergence d'un écosystème local durable à l'ESS en renforçant le rôle central des collectivités dans la promotion de l'ESS au niveau local. L'enjeu de la sensibilisation à l'Economie Sociale et Solidaire ainsi que du transfert de savoir-faire est majeur. Une participation active des autorités publiques nous permettra de parler d'un réel

ancrage de l'ESS en Tunisie. Cela leur permettra d'offrir de nouveaux horizons d'initiative dans les différentes régions avec une ESS décentralisée et enracinée.

3- Objet de l'appel d'offres

La présente consultation vise à sélectionner un bureau de formation pour la mise en œuvre d'un programme de formation en Technologie de l'information et de la communication (TIC) au profit des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire créés et/ou consolidés dans le cadre des interventions des fonds du projet JEUN'ESS (Re-Fund, Social Innovation Fund, LIMITL'ESS GENERATION) dans les gouvernorats du Kef et Gabès.

4- Objectifs et résultats de l'appel d'offres

4-1 Objectif général

L'objectif général de la prestation est de mettre en œuvre un programme de formation en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au profit des membres des structures de l'ESS bénéficiaires du projet JEUN'ESS dans les gouvernorats du Kef et Gabès.

4-2 Objectifs spécifiques de l'appel d'offres

Les objectifs spécifiques du programme de formation des organisations de l'ESS sont les suivants :

- Familiariser les représentants des OESS avec les outils numériques essentiels à la gestion de leurs structures
- Améliorer la présence en ligne des structures à travers les sites web, mailing et les réseaux sociaux

4-3 Résultats attendus :

Les résultats attendus du programme de formation sont :

- RA1 : Des sessions de formation en technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont organisées,
- RA2 : Les capacités des membres des organisations de l'ESS en technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont renforcées,
- RA3 : un reporting et suivi détaillé par le bureau de formation est mis en place

5- Les responsabilités du fournisseur (bureau de formation)

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formation/accompagnement, le bureau de formation est appelé à :

- Organiser une réunion de cadrage de la mission avec l'équipe du projet JEUN'ESS,
- Proposer et affiner le programme de formation et ce, en coordination avec l'équipe du projet JEUN'ESS,
- Proposer un chronogramme de mise en œuvre du programme de formation,
- Préparer le matériel technique afférant au programme de formation,
- Préparer des fiches/questionnaires pour évaluer les connaissances des participants,
- Assurer la mobilisation de l'expertise nécessaire pour la mise en œuvre du programme de formation,
- Assurer le volet logistique du programme de formation (salle, fourniture bureautique, pause-café, attestations, outils d'animation...),
- Assurer le déplacement et l'hébergement des formateurs,
- Assurer l'invitation et la participation active des bénéficiaires ;
- Animer et s'assurer de la bonne tenue des travaux des sessions de formation et des interactions avec les participants en vue d'atteindre les objectifs visés ;
- Fournir toute la documentation nécessaire pour le programme de formation,
- Etablir les rapports des sessions de formation ;
- Concevoir un outil de suivi détaillé de l'ensemble de la mission avec une périodicité de reporting explicitement décrite auprès de l'équipe JEUN'ESS,
- Remplir l'outil de suivi des activités de formation,
- Soumettre les livrables et toutes les pièces justificatives (fiches de présence, fiches d'évaluation, contenus de formation, outil de suivi...) à l'OIT.
- Coordonner avec l'agence de communication du projet pour assurer une visibilité totale des activités

6- Les responsabilités de l'OIT

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formation, l'OIT à travers l'équipe du projet JEUN'ESS assurera :

- La coordination avec le fournisseur,
- La validation des livrables,

- La mise à la disposition du fournisseur de toute la documentation nécessaire pour la mise en œuvre de la prestation y compris le modèle de l'outil de suivi,

7- Approche méthodologique

Pour la réalisation de ce programme de formation et en relation avec les objectifs visés, la démarche préconisée sera basée essentiellement sur la pédagogie active. Elle s'appuie sur une approche participative et interactive axée sur l'action : travail en groupe, études de cas, illustration d'exemples, analyse des pratiques, mise en situation, auto-évaluation, et feedback / retour collectif. Il va sans doute qu'une contextualisation prenant en compte les spécificités du contexte local et du secteur d'intervention.

L'approche préconisée pour cette formation devrait allier :

- Des sessions de présentation et d'apport théorique visant à présenter aux participants la méthodologie et les outils de suivi et évaluation des projets ; et
- Des activités d'apprentissage visant à mettre en pratique pour fins d'appropriation les différents concepts, démarches et outils présentés

La méthodologie préconisée pour la mise en œuvre du programme de formation/accompagnement associera les volets suivants :

- Des réunions avec l'équipe du projet JEUN'ESS,
- Elaboration du programme de formation,
- Elaboration du contenu des modules de formation ;
- Mise en œuvre du programme de formation,
- Collecte des données et préparation des pièces justificatives des sessions de formation,
- Elaboration des livrables,
- Coordonner avec l'équipe du projet JEUN'ESS ;

Toute autre démarche nécessaire, identifiée en étroite concertation avec l'OIT.

Une méthodologie plus détaillée ainsi qu'un programme détaillé de la session de formation doivent être présentés par le bureau de formation.

8- Groupe cible :

Le groupe cible du programme de formation est composé de :

- Représentants des organisations de l'ESS bénéficiaires du Social Innovation Fund (SIF),
- Représentants des organisations de l'ESS bénéficiaires du Re-Fund Challenge,

- Représentants des organisations de l'ESS bénéficiaires des clubs LIMITL'ESS GENERATION,

9- Calendrier et déroulement de la prestation :

Pour les tâches ci-dessus mentionnées, le bureau de formation sera engagé pour un volume global de travail de 6 jours selon la répartition suivante :

Activités	Durée (jours)
Réunion de cadrage avec l'équipe du projet JEUN'ESS	2 jours
Préparation du programme formation	
Mise en œuvre du programme de formation	4 jours
Elaboration des livrables et de l'outil de suivi	01 jours
Total	7 jours

La prestation sera mise en œuvre durant la période janvier - mai 2025

Les thématiques des sessions de formation sont les suivantes :

Modules	Nombre de jours de formation	Nombre total de jours
TIC	4 jours (2 jours X 2 groupes)	4 jours
TOTAL	4 jours	4 jours

Les sessions de formation seront organisées dans les gouvernorats de Kef et Gabès.

Chaque groupe sera composé d'une moyenne de 20 participants.

10- Critères d'achèvement :

Le bureau de formation devrait produire et soumettre à l'OIT, en langue française, l'ensemble des documents suivants :

Livrable	Contenu	Délai
Livrable1	Une note méthodologique et un plan d'action révisés et validés	05 jours après la signature du contrat
Livrable 2	- Rapports de formation des formateurs	A la fin de la prestation

	<ul style="list-style-type: none"> - Les supports des formations - Outil de suivi et pièces justificatives (les fiches de présence ...) - Rapport global 	
--	---	--

Les livrables seront envoyés par le fournisseur sous format numérique selon les délais indiqués dans le tableau ci-dessus et étudiés et validés par l'équipe du projet JEUN'ESS avec l'appui des spécialistes de l'OIT.

11- Profil des formateurs :

Les formateurs devront répondre aux exigences générales suivantes :

9-1 Formation :

Formation universitaire

9-2 Expérience professionnelle :

- Une expertise avérée dans le domaine de l'informatique et des nouvelles technologies.
- Une connaissance approfondie des enjeux liés à la numérisation de l'environnement professionnel.
- Capacité à adapter les sessions de formation aux niveaux de compétence des participants.
- Excellentes compétences en communication et en animation de groupe.
- Expérience en élaboration des outils de formation et des d'accompagnement des projets de l'ESS ;
- Connaissance du contexte régional et une expérience dans les zones d'intervention du projet ;
- Une expérience avec le système des Nations Unies, en particulier l'OIT et une bonne connaissance de son mandat serait également un atout ;
- Compétences confirmées en conception des programmes de formation/accompagnement,
- Maîtrise des méthodes et des techniques de la pédagogie active et interactive et des techniques de facilitation
- Capacité à établir et entretenir de bonnes relations interpersonnelles dans un environnement multiculturel de travail.

12- Modalités de soumission des candidatures :

Le présent appel d'offres est ouvert aux bureaux de formation/consulting répondants aux exigences techniques demandées.

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

A- Dossier Administratif :

- 1- Les références du bureau
- 2- Une copie de la carte d'identité fiscale ou RNE

B- Dossier technique :

- 1- Une offre technique présentant la méthodologie et le plan d'action de la mise en œuvre de la prestation,
- 2- Les CV détaillés des formateurs,

C- Dossier financier :

Veuillez établir l'offre financière selon les tableaux ci-dessous :

A – Honoraires

Honoraires formation, et reporting	Nombre de jours	Honoraire formation par jour en hors taxes (HT)	Total formation par jour en hors taxes (HT)
	7		

B – Frais pause-café

Frais pause-café	Nombre de jours	Nombre de participants par jour	Frais pause-café par jour par participant	Total frais pause - café en hors taxes (HT)
	4	20		

C – Frais de déplacement

Frais de déplacement	Forfait en hors taxes (HT)
-----------------------------	----------------------------

D – Frais de fourniture bureautique

Frais de fourniture bureautique	Forfait en hors taxes (HT)
--	----------------------------

Offre financière

A- Total honoraires formation, accompagnement et reporting (HT)	
B- Total frais pause -café en hors taxes (HT)	
C- Total frais de déplacement en hors taxes (HT)	
D- Total frais de fourniture bureautique en hors taxes (HT)	
Total Offre financière en hors taxes (HT) (A+B+C+D)	

13- Modalités de paiement :

Le paiement du soumissionnaire retenu sera effectué selon la modalité suivante :

- 100% après la remise et la validation du livrable 2.

14- Dépôt des candidatures

Les bureaux de formation intéressés devront soumettre leurs dossiers de candidature, par courriel aux adresses suivantes : tunisachat@ilo.org au plus tard le **05 janvier 2025 à 23h59, heure de Tunis**. L'objet du mail devra comporter la mention suivante :

« JEUN'ESS/Formation TIC ESS »

15- Clauses et conditions spécifiques :

Les produits de la prestation (modules de formation, fiches d'accompagnement, rapports de formation, rapports d'accompagnement) seront la propriété intellectuelle de l'OIT.